ASSOCIATION DES MUSÉES CANADIENS MÉMOIRE AU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES CONSULTATIONS PRÉ-BUDGÉTAIRES AUTOMNE 2011

Le 12 août 2011

L'Association des musées canadiens (AMC) est reconnaissante d'avoir l'occasion de comparaître devant le Comité permanent des finances dans le cadre des consultations pré-budgétaires. L'AMC reconnaît la difficile situation financière du gouvernement fédéral et est au courant des incertitudes financières qui, au-delà de nos frontières, causent une incertitude économique bien réelle pour nous tous. Cela nous amène au vif du sujet : quel est le rôle de l'administration fédérale pour appuyer la culture canadienne pendant qu'elle tente d'éliminer le déficit d'ici l'exercice 2014-2015?

Dans le présent mémoire, nous présentons nos recommandations sur la façon d'atteindre une hausse élevée des emplois et investissement d'affaires dans le secteur culturel du Canada pour le Budget 1012. Modeste de nature, notre intervention est stratégique, sensée et pratique.

La valeur des musées canadiens dans la société canadienne et au-delà

2011 marque le soixantième anniversaire de la publication du rapport Massey-Lévesque. Nommés en 1949 par le gouvernement fédéral, les commissaires avaient pour mission d'explorer la situation des arts, des sciences et des lettres et des sciences humaines dans la société canadienne. Le rapport de 1951 qui en a résulté exhortait le gouvernement fédéral de jouer un rôle important pour favoriser, promouvoir et financer le secteur des arts et de la culture et de soutenir le développement des sciences humaines et des sciences en général.

Dans les soixante ans qui ont suivi, les gouvernements fédéraux successifs ont élaboré une gamme de politiques, de programmes et d'autres mesures pour bâtir la sensibilisation nationale et mettre en valeur le riche patrimoine de l'histoire, de l'expression et des réalisations scientifiques du Canada.

Les musées et les galeries d'art ont joué un rôle primordial pour ouvrir l'accès aux diverses dimensions de cet héritage. Les Canadiens pour leur part, tous âges confondus, ont répondu en faisant des musées et des galeries d'art des destinations populaires dans toutes les régions du pays.

Popularité?

- Dans une année moyenne, les musées et les galeries d'art canadiens ont accueilli 59 millions de visiteurs;
- sept virgule cinq millions d'étudiants, allant de la maternelle au niveau du troisième cycle, se sont éduqués grâce à leurs visites des musées et des galeries d'art chaque année;
- les musées et les galeries d'art du Canada ont contribué une somme évaluée à 17 milliards de dollars annuellement à l'économie canadienne.

Les musées et les galeries d'art du Canada restent populaires grâce à l'élaboration de divers programmes, expositions et services. À titre de centres d'apprentissage permanent, ils

constituent une ressource précieuse en matière de recherche, de conservation et d'interprétation du patrimoine canadien. Les musées et les galeries d'art permettent de mieux comprendre la vie des Canadiens et leur relation avec les Néo-Canadiens et vont valoir l'identité canadienne au-delà de nos frontières.

Pourquoi le gouvernement fédéral devrait-il continuer d'investir dans la culture et le patrimoine du Canada? Parce que ce sont des éléments centraux à l'existence même de ce pays. Puisqu'ils sont déterminés à assurer l'accessibilité et l'innovation, les musées du Canada produisent des recettes, créent des emplois et représentent un rendement important de l'investissement du gouvernement fédéral dans le secteur culturel.

Qu'arrive-t-il si le gouvernement fédéral réduit son financement aux musées? Nous verrons tout simplement la fermeture de nombreux petits musées vitaux qui survivent à peine aujourd'hui. Bon nombre d'entre eux dépendent des petites subventions du Programme d'aide aux musées ou de l'aide temporaire offerte par l'entremise de Jeunesse Canada au travail dans les établissements du patrimoine, deux initiatives fédérales qui mettent l'accent sur nos recommandations.

Des emplois pour les jeunes canadiens

Les musées et les galeries d'art du Canada représentent une source d'emplois pour **plus de 24 000 personnes** et versent **650 millions de dollars en salaires et traitements directs**. En outre, les visites touristiques aux musées injectent une somme estimée à **17 milliards de dollars** dans l'économie canadienne.

Depuis 1996, l'AMC administre une partie du Programme Jeunesse Canada au travail, qui fait partie de la Stratégie emploi jeunesse. Une des composantes du programme - Jeunesse Canada au travail (JCT) pour une carrière vouée au patrimoine - offre des stages aux étudiants qui viennent juste de recevoir leur diplôme d'études secondaires, permettant à ces derniers d'obtenir une expérience de première main leur permettant de se perfectionner dans leur carrière en vue de leur plein emploi. En 2010, le manque à gagner du financement était de 89 % (92 % en 2009).

La deuxième composante - Jeunesse Canada au travail (JCT) dans les établissements du patrimoine - procure des emplois d'été aux étudiants qui font des études secondaires et postsecondaires. En 2010 seulement, JCT dans les établissements du patrimoine a créé 1 300 emplois d'été dans 794 musées et galeries d'art à l'échelle du Canada. Pourtant, les demandes d'emploi d'été ont dépassé les fonds disponibles de quelque cinq millions de dollars. Ce sont des expériences d'apprentissage de haute qualité pour les jeunes Canadiens et le programme est exécuté de façon très efficiente, avec des coûts d'administration inférieurs à 10 %.

Le succès du programme JCT dans le sens de l'objectif d'emplois de qualité durables est remis en question à cause de l'insuffisance de fonds versés à ce programme. L'ouverture de possibilités de nouveaux emplois à Jeunesse Canada au travail, en plus de réduire le chômage

chez les jeunes, crée également des recettes fiscales additionnelles pour aider à réduire le déficit fédéral.

RECOMMANDATION NO 1 : Pour atteindre l'objectif d'emplois de qualité durables et de contribuer à un budget équilibré, l'Association des musées canadiens recommande d'accroître le financement du programme Jeunesse Canada au travail pour une carrière vouée au patrimoine (stage) d'un million de dollars par année et celui du programme Jeunesse Canada au travail dans les établissements du patrimoine (emplois d'été) de deux millions de dollars supplémentaires; ces deux programmes sont administrés par l'AMC.

Investissements pour assurer la durabilité

Les gouvernements fédéraux successifs ont reconnu et affirmé leur rôle prépondérant dans le financement et le soutien des musées et des galeries d'art. La création récemment du Musée canadien des droits de la personne est un exemple de cet engagement. Le modèle du gouvernement fédéral qui travaille en partenariat avec le secteur privé est une solution gagnante. Mais les Canadiens doivent également être encouragés à soutenir le patrimoine de façon plus active. Les dons du secteur privé aux musées et aux galeries d'art (en provenance autant des sociétés que des particuliers) ne représentent que 9 % des fonds d'exploitation des musées au Canada. Nous proposons d'accroître ce niveau de dons privés à quelque 15 à 18 % par année grâce à des mesures d'encouragement à court terme.

L'Association des musées canadiens a proposé la création d'un programme quinquennal, le Fonds des Canadiens appuyant leurs musées, qui incite le gouvernement fédéral à verser des fonds de contrepartie aux contributions des particuliers et des sociétés, dollar pour dollar, jusqu'à ce qu'un plafond annuel soit atteint. Le programme exigerait 25 millions de dollars par année pour toute la durée du programme et aiderait les musées à devenir autosuffisants. Les Canadiens se sensibiliseraient davantage à leur patrimoine et l'économie profiterait d'une contribution accrue versée aux musées (à la suite de la croissance du tourisme et de l'emploi).

Ce genre de programme d'encouragement a été créé pour soutenir les fonds de secours d'urgence pour Haïti, le tsunami, la famine dans la Corne de l'Afrique et pour soutenir des fonds de dotation pour les organismes culturels œuvrant dans les arts de la scène. Il s'est avéré un mécanisme efficace pour inspirer la générosité des Canadiens. L'AMC est d'avis qu'elle pourrait obtenir des résultats similaires pour stimuler le soutien des particuliers et des sociétés à l'égard des musées et des galeries d'art.

RECOMMANDATION N° 2 : L'AMC recommande un programme de dons de contrepartie, le Fonds des Canadiens appuyant leurs musées, un programme de cinq ans doté d'un budget de 25 millions de dollars, pour accroître les investissements du secteur privé dans les musées et les galeries d'art du Canada.

Possibilités économiques

Le principal programme du gouvernement fédéral pour soutenir le milieu des musées canadiens est le Programme d'aide aux musées (PAM) créé en 1972 pour apporter un soutien financier aux musées et aux galeries d'art afin de leur permettre de tenir des expositions itinérantes, d'organiser des relations communautaires, de mettre en place des possibilités de perfectionnement professionnel, de perfectionner les cadres et de promouvoir le patrimoine autochtone. À la suite d'une série de coupures des dépenses, le niveau de financement du programme a été réduit d'une cible de 18 millions par année à une affectation qui se situe aujourd'hui à six millions de dollars.

Le PAM est maintenant réalisé par l'entremise de divers programmes administrés par le ministère du Patrimoine canadien. Des fonds additionnels sont versés aux musées par d'autres ministères, programmes ou organismes, y compris de nombreux organismes de développement régional. Cette approche non coordonnée fait en sorte qu'il est difficile de maintenir un cadre de politique cohésif, d'administrer les programmes de façon efficiente et de mesurer les résultats. La consolidation de ces composantes dans une seule entité administrative permettrait d'améliorer l'efficience et de réduire les coûts administratifs.

Dans la même veine, quelques membres de l'AMC se sont montrés intéressés à revoir le Programme d'indemnisation pour les expositions itinérantes du Canada. Ce programme de Patrimoine canadien verse des fonds pour prendre en charge les coûts de l'assurance qui couvre l'accueil d'expositions étrangères dans les galeries d'art et les musées du Canada. Le programme a été créé en 1999 et n'a pas été revu à fond depuis son lancement.

Bien qu'il n'y ait jamais eu de réclamation dans le cadre de ce programme, le plafond du programme de 1,5 milliard de dollars n'est plus réaliste vu la taille et l'envergure de quelques expositions de superproductions aménagées dans de grandes galeries du Canada. Le ministère du Patrimoine canadien (MPC) vient de terminer une évaluation sommative de ce programme. L'AMC encourage le MPC à entamer des pourparlers avec les représentants des musées lorsque les résultats de l'évaluation seront rendus publics afin d'explorer si d'autres efficiences peuvent être intégrées au programme, notamment la réduction des niveaux de risque et le partage des risques financiers supplémentaires.

RECOMMANDATION Nº 3 : L'AMC recommande que le Programme d'indemnisation pour les expositions itinérantes du Canada et le Programme d'aide aux musées soient revus dans le but d'améliorer l'administration efficiente et économique de ces programmes fédéraux. L'AMC et ses membres doivent jouer un rôle essentiel dans ce processus.

Au-delà de 2014-2015

Tous les Canadiens attendent avec impatience l'élimination du déficit fédéral en 2014-2015.

Dans une perspective d'avenir, le Canada célébrera le 150^e anniversaire de sa Confédération en 2017. Nous nous attendons à ce que le gouvernement fédéral ait en place des plans pour marquer cette occasion dans toute la nation. Les musées et les galeries d'art du Canada sont empressés de jouer un rôle important pour présenter aux Canadiens et aux visiteurs étrangers

un hommage à notre histoire commune, notre diversité et nos réalisations historiques et artistiques.

L'héritage de nos célébrations centenaires nous amène à prévoir des commémorations également variées pour marquer notre 150^e anniversaire comme nation. Il est à espérer que le gouvernement fédéral fera intervenir d'autres organismes, comme l'AMC et ses institutions membres, pour assurer que le programme planifié enrichira les Canadiens en leur inculquant un sentiment de fierté et de réalisation pour 2017 et les années subséquentes.

Au sujet de l'Association des musées canadiens

L'Association des musées canadiens (AMC) est un organisme national sans but lucratif représentant les intérêts de plus de 2 000 musées dans chaque province et territoire du Canada. L'AMC est régie par un conseil d'administration et est également active sur la scène internationale au Conseil international des musées.

Les musées sont des institutions créées dans l'intérêt public. Ils engagent leurs visiteurs, favorisent une compréhension plus profonde et favorisent le plaisir et le partage d'un patrimoine culturel et naturel authentique. Les musées acquièrent les faits tangibles et intangibles de la société et de la nature, les préservent, font la recherche et l'interprétation pertinentes et les exposent. À titre d'établissements éducatifs, les Musées servent de tribune matérielle aux recherches et aux enquêtes essentielles.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

John G. McAvity

Directeur général Association des musées canadiens 280, rue Metcalfe, pièce 400 Ottawa (Ontario) K2P 1R7

<u>imcavity@museums.ca</u>

Tél.: (613) 567-0099, poste 226

www.museums.ca

SOMMAIRE

L'Association des musés canadiens (AMC) représente plus de 2 500 musées et galeries d'art à l'échelle du Canada. Ces établissements qui se consacrent à l'accessibilité, la reddition de comptes, l'éducation et qui témoignent de la diversité de l'histoire, de la société et de l'expression artistique du Canada accueillent plus de 59 millions de visiteurs par année et éduquent plus de 7,5 millions d'étudiants de tous âges chaque année.

Les Musées et les galeries d'art emploient plus de 24 000 Canadiens et contribuent 650 millions de dollars en salaires et traitements.

L'AMC soumet trois recommandations sur la façon d'atteindre de hauts niveaux de croissance de l'emploi et d'investissement commercial dans le secteur culturel du Canada pour le Budget 2012 dans le présent mémoire. Ce sont :

Recommandation 1

Pour atteindre l'objectif d'emplois de qualité durables et de contribuer à un budget équilibré, l'Association des musées canadiens recommande d'accroître le financement du programme Jeunesse Canada au travail pour une carrière vouée au patrimoine (stage) d'un million de dollars par année et celui du programme Jeunesse Canada au travail dans les établissements du patrimoine (emplois d'été) de deux millions de dollars supplémentaires; ces deux programmes sont administrés par JCT.

Recommandation 2

L'AMC recommande un programme de dons de contrepartie, le Fonds des Canadiens appuyant leurs musées, un programme de cinq ans doté d'un budget de 25 millions de dollars, pour accroître les investissements du secteur privé dans les musées et les galeries d'art du Canada.

Recommandation 3

L'AMC recommande que le Programme d'indemnisation pour les expositions itinérantes du Canada et le Programme d'aide aux musées soient revus dans le but d'améliorer l'administration efficiente et économique de ces programmes fédéraux. L'AMC et ses membres doivent jouer un rôle essentiel dans ce processus.